Politique de l'environnement et développement durable, Conseil européen de Göteborg, juin 2001

2000/2322(INI) - 31/05/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Anneli HULTHÉN (PSE, S) le Parlement européen a adopté une résolution qui approuve l'importance politique accordée à la stratégie de développement durable qui doit dominer le Sommet de Göteborg en juin. Il met l'accent sur le fait que cette stratégie doit prendre la dimension environnementale à son point de départ et être soutenue par le 6ème programme d'action sur l'environnement. Le Parlement souhaite que la stratégie de développement durable s'étende sur une génération, c'est-à-dire 25 ans et il demande que des objectifs et des indicateurs, pour mesurer les progrès de la réalisation de l'agenda qu'il souhaite, soient adoptés à Göteborg. Il demande que le Sommet prépare un calendrier et des objectifs pour réformer les politiques européennes telles que la PAC, la politique commune des pêches et l'aide régionale conformément à la stratégie et, déclare que la révision de la PAC en 2002 doit s'accompagner d'un objectif de développement soutenable de l'agriculture dans l'intérêt des consommateurs et en produisant une nourriture saine. Les demandes spécifiques formulées dans la résolution incluent l'application du programme européen sur les changements climatiques aussi rapidement que possible, la mise en oeuvre des mesures relatives au commerce des émissions dans l'Union européenne, la mise en oeuvre de mesures contraignantes relatives à l'impact environnemental pour l'ensemble de la législation et que l'efficacité énergétique soit multiplié par 10 en 2025. Le Parlement européen demande également que les objectifs de l'intégration environnementale soient entièrement incorporés dans la politique économique de l'Union au sens le plus large et demande que l'Union européenne insiste pour que des réformes aient lieu au sein de l'OMC afin de promouvoir un développement durable. Il demande également à la Commission de mettre au point une formule de responsabilité sociale d'ensemble en Europe et qu'il encourage les stratégies d'investissement "écologiques".